

La CLDR propose sa stratégie de développement rural

Constituée de citoyens des quatre coins de la commune, la CLDR a adopté sa stratégie de développement rural. Le conseil doit l'adopter.

● Benoît CORNET

Mise en place et réunie pour la première fois le 12 juin dernier, la soixantaine de membres composant la Commission locale de développement rural (CLDR) a adopté sa stratégie de développement pour la commune de Manhay. Cette stratégie doit encore faire l'objet d'un vote par le conseil communal, prochainement, une validation par les autorités locales.

Pour rappel, l'an passé, sur une initiative et une demande de la Commune, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) a rencontré l'ensemble des habitants. Après plusieurs réunions et visites de villas, Anne Klein et Noëlle Vliegen, les deux agentes de la FRW délé-



La CLDR, un groupe de citoyens qui ont choisi de s'investir dans la réflexion sur le développement de Manhay.

sus de l'ensemble du territoire communal. Le conseil communal y est également représenté. Le rôle d'une telle commission est d'écouter et représenter les habitants de

la commune. Il s'agit de citoyens qui ont choisi de s'investir dans la réflexion sur le développement de leur commune. Ce groupe d'habitants de la commune est le relais

des préoccupations, des avis et autres propositions de l'ensemble de la population auprès du conseil communal. Cependant, que l'on ne s'y trompe pas, la CLDR ne se

substitue pas aux autorités présentes.

A contrario, la commission n'est pas l'antichambre de l'administration communale. Il s'agit ni plus ni moins d'un travail complémentaire entre les citoyens et les mandataires politiques. Et ce travail a déjà commencé, car il a fallu définir, choisir des orientations stratégiques.

Huit thèmes principaux ont été dégagés à la suite de quatre réunions de travail. Après l'intervention de deux experts extérieurs et deux réunions de concertations, la CLDR a donc adopté sa stratégie de développement.

Oui mais, une stratégie c'est quoi et pour quoi faire ? La stratégie sert à prioriser les projets par rapport aux enjeux de la commune. Les enjeux, c'est ce qu'il faut atteindre. Les orientations stratégiques c'est ce qu'on veut et peut faire, la direction que l'on veut suivre à long terme. Les projets, ce sont les chemins que l'on emprunte pour y aller. On peut voir ça comme un voyage. On choisit d'abord sa destination avant d'établir les différentes escales, tout comme on fixe sa destination

Huit thématiques

1. La cohésion sociale, gouvernance et communication.

C'est intensifier la solidarité, la cohésion sociale et le dynamisme associatif. Amplifier la communication intra et extra-muros.

énergétique ambitieuse, cohérente et durable.

4. Aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine et logement.

Densifier et contrôler l'urbanisation en conservant le caractère rural tout fai-

le nombre de demandeurs d'emploi manhaydois.

7. Identité, tourisme, chemins et sentiers.

Construire une identité et une image porteuse et singulière fondée sur l'histoire et les ressources natu-

guées pour accompagner les citoyens et l'administration communale, ont dû analyser et regrouper les différentes propositions formulées par les nombreuses personnes rencontrées afin d'établir une carte d'identité de la commune, avec ses atouts et ses faiblesses. Un vrai travail de bénédictin.

Ensuite, un appel a été lancé pour constituer une CLDR.

Cette dernière est composée d'une soixantaine de membres, is-

2. Les services, loisirs, sport et culture. Adapter l'enseignement à l'évolution du monde du travail. Fédérer les villageois sur une vision communale et impulser une dynamique sportive, associative et culturelle identitaire.

3. Développement durable, déchets, eau, énergie et nature. Préserver, valoriser et sensibiliser aux ressources naturelles. Définir une stratégie

sant de Manhay-village un lieu de centralité.

5. Mobilité, sécurité routière et infrastructures routières. Faciliter l'accès aux services, loisirs et lieux de travail tout en limitant l'impact du trafic sur la qualité de vie des habitants. Assurer le bon état des voiries.

6. Économie, emploi, commerces et artisanat. Pérenniser et amplifier la dynamique économique locale et diminuer

relles de la commune. Améliorer l'attractivité de la commune pour attirer et fidéliser une clientèle touristique ciblée.

8. Agriculture et forêt. Maintenir et renforcer le tissu agricole local et soutenir une agriculture familiale et raisonnée. Gérer de manière durable et plurielle le capital forestier. Encourager et développer le savoir-faire lié au bois. ■ **B.C.**

avant de composer sa valise.

Et c'est parfois là qu'il peut y avoir quelques différences d'opinion. Car si la direction fait l'unanimité, la conduite n'est pas forcément la même pour tous.

Mais c'est finalement cette confrontation d'idées qui fait la richesse des débats, d'où ressort au final du concret et de l'objectif. Et pour garder l'analogie des vacances, dans ce cas, la FRW est un peu comme une agence de voyage indispensable. ■